New Nouveau Brunswick

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis	Date d'inspection
Jeunesse Santé Inc.	2018470	Le 04 avril 2023
Nom de l'établissement		**Numéro de téléphone**
Les Etoiles de Marguerite-Bourgeoys		(506) 727-7040
Adresse		
238 rue Marguerite-Bourgeoys Caraquet NB E1W 1B7		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis		**Titre du poste**
Sylvie Richardson		Mentor en assurance de la qualité

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux
Lors de ma surveillance en après-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu. - Le matériel intérieur est varié et en quantité suffisante pour tous les enfants présents, de plus est gardé propre et en bon état. - Chaque enfant à un espace d'accès facile est prévu pour ranger les effets personnels. - Tous les produits toxiques sont sous clé lors de ma visite. Pendant ma visite, j'ai pu observer les jeux libres aussi la préparation pour la collation.

original signé par
Sylvie Richardson — Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 04 avril 2023 — Date

original signé par
Julie Frenette — Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 04 avril 2023 — Date